NYCTEREUTES PROCYONOIDES

Nom commun : **Chien viverrin**
Catégorie : **FAUNE**
Famille : ***Canidae***
Milieu : **Eau douce**
Origine géographique : **Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon)**
Nom anglais : **Raccoon dog**
Auteur : **Gray, 1834**
Introduction en France : **Métropole**

MODALITÉS DE GESTION

Le piégeage du chien viverrin est autorisé toute l'année, et hors de la période de chasse, son tir est soumis à autorisation délivrée par le préfet.
Un programme Life Européen de 3 ans a été lancé en 2010 sur la régulation du chien viverrin en Suède, en Finlande et au Danemark, où les populations sont importantes. Il comprend la mise en place de pièges photographiques, de pose de balises GPS sur des individus, et des campagnes de piégeages et de stérilisation (Dalh *et al.* 2013). Les premiers résultats sont positifs, mais les modèles utilisés montrent que la population ne diminuera significativement que si ces actions sont poursuivies sur le long terme.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Importé en Europe de l'est pour les élevages de fourrures entre les années 1930 et 1950, l'espèce s'est ensuite répandue en Europe via des échappées ou des relâchés. En France, des individus sont observés depuis les années 1970 : une enquête de l'ONCFS a rapporté 74 observations entre 1975 et 2005, dont 4 cas de reproduction en nature, et 64 nouvelles données ont été enregistrées entre 2005 et 2013 (Léger et Ruette, 2014). La plupart des individus observés dans le nord-est (Alsace, Lorraine et Franche-Comté) seraient issus des populations allemandes, et les observations sur le reste du territoire seraient issus d'évasions de parcs zoologiques ou de particuliers. Ces observations restent rare en France, et il ne semble pas y avoir d'installation d'un foyer de population, cependant le dynamisme des populations en Allemagne implique une vigilance face l'évolution de la situation.
Le chien viverrin est suspecté d'avoir un impact sur les populations d'amphibiens, notamment sur les îles et les habitats fragmentés (Kauhala et Auniola, 2001). Il rentre en compétition, directe ou indirecte, avec le Blaireau et le Renard roux (Kauhala et Auttila, 2010 ; Kauhala et Kowalczyk, 2011). Il est également un vecteur de la rage, de la gale, de la trichinose et d'*Echinococcus multilocularis* (plathelminthe) (Kauhala et Auniola, 2001 ; Duscher et al., 2017).

Répartitions :
En France
Dans le monde

Contributions : Jean-François Maillard, ONCFS.
Date de rédaction : 07/03/2017, version 1 *(Règlementation mise à jour le 27/03/2020)*

PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellementOnema Nord-est
Cellule interdépartementale espèces invasives de Wallonie
INPN
CABI
GB NNSS

Baiwy, E., Schockert, V. & Branquart, E. (2013) Risk analysis of the raccoon dog Nyctereutes procyonoides, Risk analysis report of non-native organisms in Belgium. Cellule interdépartementale sur les Espèces invasives (CiEi), DGO3, SPW / Editions, 37 pp.
Dahl, F., Ahlén P-A., Swartström, J., Lindström, M. and Simmerlsgaard Platz, M-L. 2013. Management of the invasive Raccoon Dog (Nyctereutes procyonoides) in the north-European countries. LIFE09 NAT/SE/000344
Duscher, T., Hodžić, A., Glawischnig, W., Duscher, G.G., 2017. The raccoon dog (Nyctereutes procyonoides) and the raccoon (Procyon lotor)—their role and impact of maintaining and transmitting zoonotic diseases in Austria, Central Europe. Parasitol Res 116, 1411–1416. doi:10.1007/s00436-017-5405-2.
Kauhala K., Auttila M. 2010. Habitat preferences of the native badger and the invasive raccoon dog in southern Finland. *Acta Theriol.* 55(3): 231-240.
Kauhala K., Kowalczyk R. 2011. Invasion of the raccoon dog *Nyctereutes procyonoides* in Europe: History of colonization, features behind its success, and threats to native fauna-a review. *Current Zoology*, 57(5): 584−598.
Kauhala K. 1996. Introduced carnivores in Europe with special reference to central and northern Europe. *Wildlife biology,* 2(3): 197–204.
Léger F. et Ruette, S. 2014. Raton laveur et chien viverrin : le point sur leur répartition en France. Faune Sauvage. 302 : 9-16
Léger F., Ruette S. 2005. Le Chien viverrin en France. *Faune Sauvage,* 269 : 4-13.
Sarat, E. (coord). 2012. Les vertébrés exotiques envahissants sur le bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. ONCFS, Plan Loire Grandeur Nature, 128 pp. (p. 70-73)

EU NON-NATIVE SPECIES RISK ANALYSIS (2016)
Espèce inscrite sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne, en application du règlement européen n°1143/2014

Espèce inscrite sur l’arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l’introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Détention possible uniquement dans le cadre des mesures transitoires et des mesures dérogatoires au règlement européen :
• Mesures transitoires pour les particuliers : selon l’article 5 de l’arrêté du 14 février 2018
• Mesures dérogatoires pour les zoos et établissement de recherche : en vertu du R411-40 du Code de l’environnement

Tous les animaux doivent être pourvus d’un marquage en permettant la reconnaissance individuelle (arrêté du 08 octobre 2018).

Espèce inscrite à l’arrêté du 2 septembre 2016.

CITATION

GT IBMA. 2017. *Nyctereutes procyonoides*. Base d’information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.